



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 3 mai 2023 à 9 h 16 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mme Sandra Desmeules, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Valérie Tremblay, greffière.

**CE-20230503-1420**

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - RESPONSABLE ANALYSTE  
STRATÉGIQUE TACTIQUE - POLICE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 41452, pour une période maximale de 35 semaines, au poste de responsable analyste stratégique tactique au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-1918)

**CE-20230503-1421**

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - URBANISME

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de l'urbanisme, soit:

la modification du poste vacant de conseiller professionnel en aménagement du territoire (0007), classe 7, au salaire annuel de 103 558,94 \$ avec un seuil d'engagement de 78 728,73 \$, en un poste de concepteur principal en design urbain, classe 10, au salaire annuel de 115 508,07 \$ avec un seuil d'engagement de 87 812,81 \$;

code budgétaire: 43304-612100-111150;

la modification d'un poste permanent titularisé de conseiller professionnel design urbain, classe 7, au salaire annuel de 103 558,94 \$ avec un seuil d'engagement de 78 728,73 \$, en un poste de concepteur principal design urbain, classe 10, au salaire annuel de 115 508,07 \$ avec un seuil d'engagement de 87 812,81 \$, effectif seulement lorsque le poste de conseiller professionnel design urbain sera vacant;



code budgétaire: 43304-612100-111150;

le transfert budgétaire de l'employé numéro 51926 et de son poste permanent d'agent administration (0448), classe 3, au salaire annuel de 40 341,03 \$, échelon 1, de la division aménagement et design urbain à la division administration;

43304-612100-111130;  
43101-611200-111130;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-1941)

CE-20230503-1422

RÉSOLUTION AMENDÉE - STAGE - TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro CE-20230308-718, le comité exécutif autorisait l'employé numéro 20751 à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 4 semaines, au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel SD-2023-1030;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée dans le titre de l'emploi et aurait plutôt dû se lire «au poste de stagiaire», et ce, aux mêmes conditions;

ATTENDU QU'il y aurait lieu d'amender ladite résolution afin qu'elle fasse référence au bon titre d'emploi;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20230308-718 afin qu'elle se lise comme suit:

«d'engager l'employé numéro 20751, pour une période de 4 semaines, au poste de stagiaire au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel SD-2023-1030».

(SD-2023-2127)

CE-20230503-1423

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - TENNIS LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Tennis Laval afin de soutenir le développement et la mise en place du programme d'activités de tennis sur l'ensemble du territoire lavallois;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1739620)  
(SD-2023-913)

**CE-20230503-1424**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1501

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux d'aménagement d'un espace public dans le secteur Chomartin;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-1809)



---

À 11 h 01, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

---

M. Ray Khalil, conseiller et  
vice-président du comité exécutif

---

Me Valérie Tremblay, greffière